



MOBILIER NATIONAL

# L'École des Arts textiles du Mobilier national

*L'excellence des savoir-faire  
en tapis et tapisseries*



“ En rejoignant l’École des arts textiles du Mobilier national, vous serez à la fois charmé(e) par la force de la tradition et des savoir-faire, et par le souffle de la création contemporaine ! ”

HERVÉ LEMOINE, Président du Mobilier national

---



---

# L'École des Arts textiles du Mobilier national

Le Mobilier national assure au sein de son École des Arts textiles une formation initiale complète, en quatre ans, au métier de licier en tapisseries ou en tapis au sein des manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie, et au métier de rentrayeur en tapisseries ou tapis au sein des ateliers de restauration.

Les liciers tissent des tapis ou des tapisseries et les rentrayeurs assurent la sauvegarde et la conservation des tapis ou tapisseries des collections de l'institution selon des méthodes traditionnelles pluriséculaires. L'enseignement de l'École des Arts textiles a pour objectif de transmettre un savoir-faire technique et artistique d'excellence de ces métiers.

À l'issue de la formation, l'élève diplômé peut se présenter au concours de technicien d'art du ministère de la Culture dans le but d'intégrer les manufactures et les ateliers textiles du Mobilier national sur ces métiers.

Découvrez notre école



[www.mobiliernational.culture.gouv.fr](http://www.mobiliernational.culture.gouv.fr)

---

# Un apprentissage technique et artistique

La formation s'effectue en quatre ans d'apprentissage avec l'obtention de deux diplômes de l'Éducation nationale : CAP et BMA (diplôme de niveau IV), chacun préparés en deux ans.

- L'élève a le statut d'apprenti et est rémunéré selon les critères d'âge et de progression dans le cycle, dans le respect de la législation en vigueur. Le salaire de l'apprenti est exonéré des charges sociales ainsi que de l'impôt sur le revenu (sous conditions) : le salaire net est donc égal au salaire brut.

- Le cursus comprend des enseignements de disciplines générales, artistiques et techniques, dispensés à Paris, selon le programme hebdomadaire suivant :

Sur le site parisien du Mobilier national :

- Enseignement technique : 2,5 jours ;
- Arts plastiques : 1 jour ;
- Histoire de l'art : 0,5 jour ;

À l'École Boule :

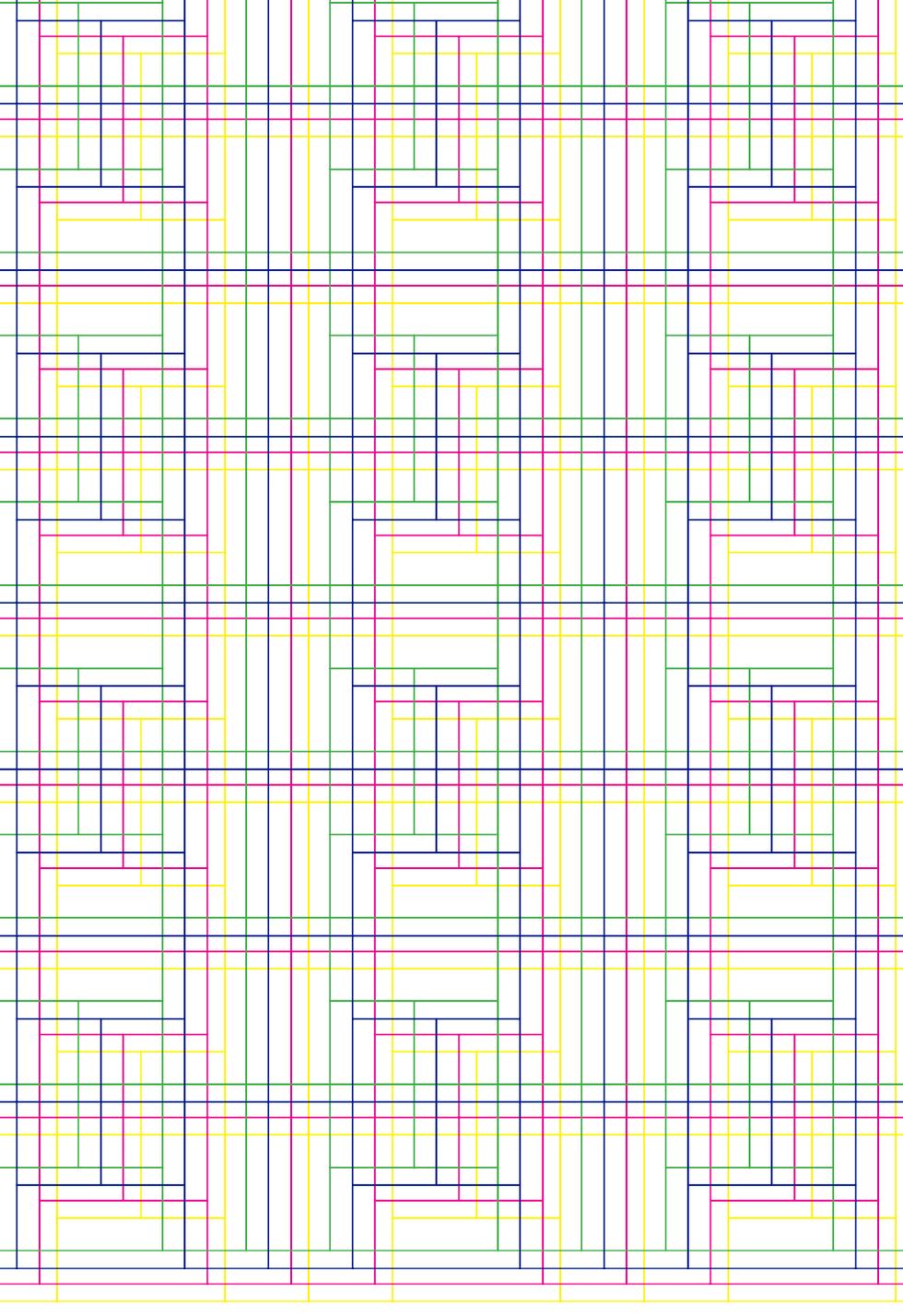
- Disciplines générales\* : 1 jour.

- La formation se déroule les lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 8h30 à 16h40 ; le vendredi, de 8h30 à 16h00.

*\*Les élèves détenteurs d'un CAP ou d'un diplôme de niveau IV (équivalent Baccalauréat) sont exemptés des disciplines générales. Ils suivent un enseignement technique supplémentaire en lieu et place des disciplines générales.*



Salle de dessin de l'École des Arts textiles du Mobilier national, à Paris 13.  
© Mobilier national - Isabelle Bideau



---

L'École des Arts textiles accueille une cinquantaine d'élèves pour transmettre un savoir-faire d'excellence et former aux métiers de licier et de rentrayeur, en tapisseries ou en tapis.



Atelier école de la manufacture de tapisseries des Gobelins.  
© Mobilier national - Justine Rossignol

---

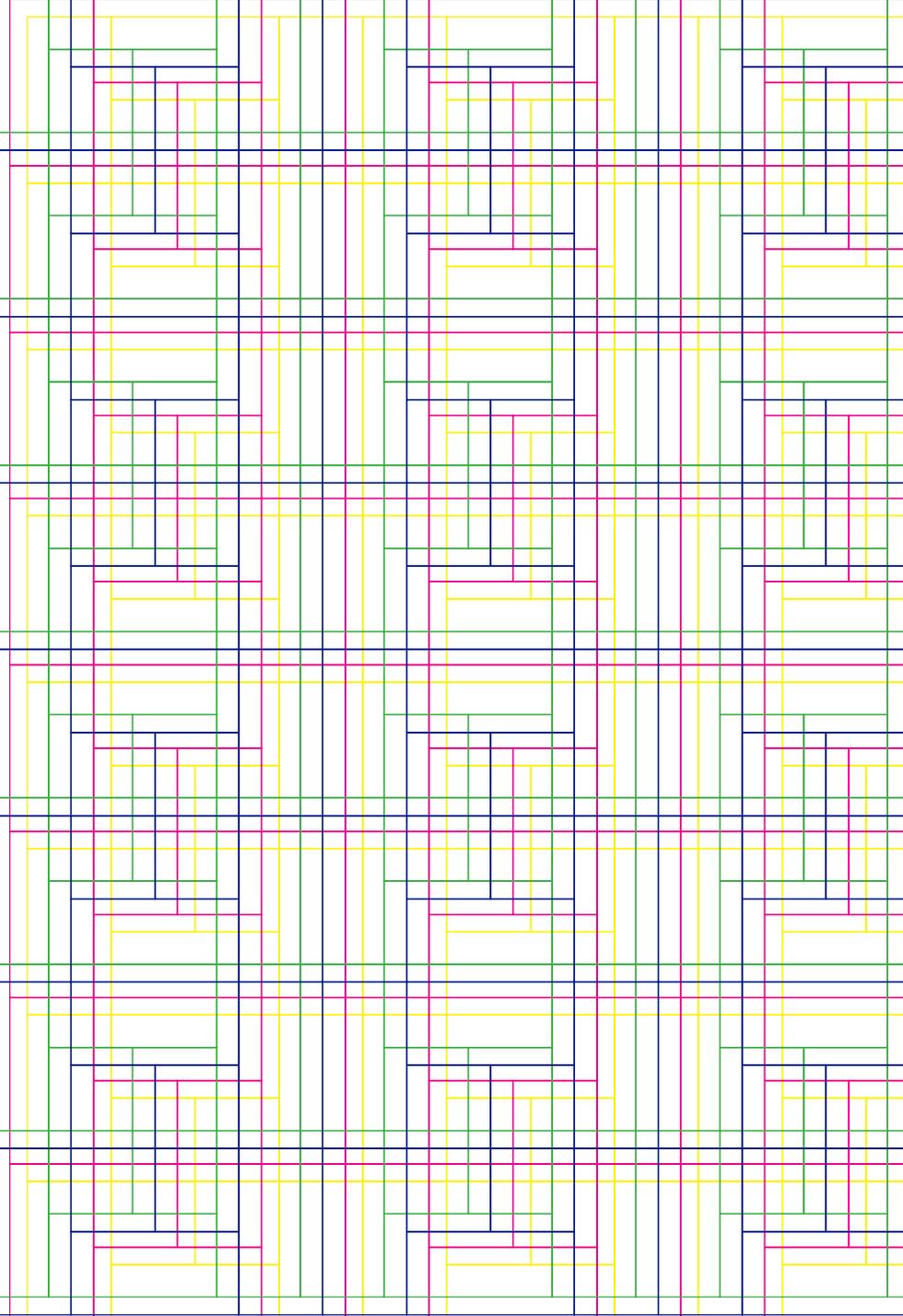
## Les conditions de candidature

- Les candidats doivent être âgés de 16 à 29 ans révolus (la limite d'âge étant fixée par la législation relative au statut de l'apprentissage), être ressortissant d'un pays de la Communauté européenne, avoir au minimum atteint le niveau du Brevet des collèges, avoir de bonnes dispositions pour le dessin et le goût du travail minutieux.
- Les dossiers de candidature sont à adresser au printemps pour une rentrée en septembre de l'année en cours : dossier à télécharger avec les dates précises de candidatures sur notre site : [mobiliernational.culture.gouv.fr](http://mobiliernational.culture.gouv.fr)
- La formation ne comporte ni frais d'inscription, ni frais de fournitures.

Accédez au dossier de candidature



[mobiliernational.culture.gouv.fr/fr/nous-connaître/sinscrire-a-la-formation](http://mobiliernational.culture.gouv.fr/fr/nous-connaître/sinscrire-a-la-formation)



---

# Les 3 étapes de candidature

- **Étape 1 : Le dossier de candidature**

Le dossier de candidature est à adresser par courriel et sous format PDF à l'adresse : [isabelle.dudognon@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.dudognon@culture.gouv.fr). Il doit comporter :

- Le formulaire de candidature dûment complété ;
- Un livret de création présentant 10 réalisations personnelles au maximum (une œuvre par page en format A4), dont les originaux seront présentés lors de l'entretien avec le jury ;
- Une lettre de motivation (1 page) ;
- Un curriculum vitae (1 page) ;
- Une photo d'identité ;
- Une copie recto/verso de la carte nationale d'identité ;
- Une copie des diplômes obtenus ;
- Le numéro d'identification national des étudiants (INE) ;
- Une copie de l'attestation de recensement ou JAPD.

Un courriel accusant réception du dossier est adressé à chaque candidat.

- **Étape 2 : Les épreuves de recrutement**

Si la candidature est retenue, le candidat est convoqué à des épreuves écrites et orale de recrutement :

- Un test de culture générale (2h) ;
- Un dessin d'observation (nature morte 3h) ;
- Un test couleur (20 mn) ;
- Un entretien avec le jury (15mn).

- **Étape 3 : L'annonce des admissions**

À l'issue de ces épreuves, le Président du Mobilier national prononce, en tant que Président du jury, les admissions dont le nombre variable est fixé chaque année. Les admissions sont communiquées par courriel.



Atelier école de la manufacture de la Savonnerie, Paris 13.  
© Mobilier national - Aliénor de Carrière

« Ces études m'ont permis de voir le temps différemment, nous privilégions la qualité à la quantité, c'est pourquoi nous avons le privilège d'avoir le temps »

« J'ai l'impression d'être l'héritage d'un savoir faire, d'une histoire »

« L'héritage, mais aussi l'avenir »

Ninon, Marie et Mazarine,  
étudiantes en 3ème année de l'École des Arts textiles

---

---

# Le recrutement par le Mobilier national

Le Mobilier national recrute les élèves formés dans ses ateliers.

À l'issue de la formation, l'obtention du BMA (Brevet des métiers d'art) « Arts et Techniques du tapis et de la tapisserie de lice » ouvre sur le concours de technicien d'art du ministère de la Culture. La réussite à ce concours donne accès à des emplois de catégorie B au sein du Mobilier national, selon la spécialité suivie durant l'apprentissage :

- À Paris :
  - Licier dans la manufacture de tapisseries des Gobelins ;
  - Licier dans la manufacture de tapisseries de Beauvais ;
  - Licier dans la manufacture de tapis de la Savonnerie, ;
  - Rentrayer dans l'atelier de restauration de tapis ;
  - Rentrayer dans l'atelier de restauration de tapisseries ;
- À Beauvais (Oise) :
  - Licier dans la manufacture de tapisseries de Beauvais ;
- À Aubusson (Creuse) :
  - Rentrayer dans l'atelier de restauration de tapisseries ;
- À Lodève (Hérault) :
  - Licier dans la manufacture de tapis de la Savonnerie.



Atelier de restauration de tapis, du Mobilier national, à Paris.  
© Mobilier national – Justine Rossignol



Atelier de restauration de tapisseries, du Mobilier national, à Paris.  
© Mobilier national

---

Soutien des métiers d'art et de la création depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, le Mobilier national a pour mission d'assurer la conservation et la restauration de collections uniques au monde, de perpétuer et de transmettre des savoir-faire exceptionnels. Haut lieu de patrimoine, l'institution est aussi un acteur majeur de la création contemporaine et de la promotion des arts décoratifs à la française.

Le Mobilier national crée et restaure des dizaines de milliers de meubles et d'objets destinés à l'ameublement et au décor des édifices publics en France et à l'étranger. Plus de trois-cent-quarante femmes et hommes œuvrent au quotidien à entretenir, à pratiquer et à mettre en valeur les savoir-faire d'excellence de l'institution, à Paris et en région. Les manufactures des Gobelins et de Beauvais sont vouées à la tapisserie, la manufacture de la Savonnerie au tapis, les ateliers du Puy-en-Velay et d'Alençon à la dentelle. L'Atelier de Recherche et de Création - l'ARC - promeut la création et le design contemporain en France. Sept ateliers de restauration se répartissent les différentes spécialités du bois, du métal et du textile.

Découvrez notre vidéo institutionnelle



*[mobiliernational.culture.gouv.fr](http://mobiliernational.culture.gouv.fr)*

# Mobilier national

1, rue Barbier du Mets - 75013 Paris

Contact :

Isabelle Dudognon

Responsable de l'École des Arts textiles

01 44 08 52 06

[isabelle.dudognon@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.dudognon@culture.gouv.fr)

